

Justificatif généré le 11/05/2022

Support de parution :



Date de parution :

11/05/2022

Département de publication :

(92) Hauts-de-Seine

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=292799>

N° d'annonce :

605836

SAM PARTICIPATION

Société par actions simplifiée au capital de 40.000 €

Siège social : 105 rue Jules Guesde 92300 LEVALLOIS-PERRET

539 354 456 R.C.S. Nanterre

Suivant procès-verbal en date du 09.05.2022, la société MARSH SAS, Société par actions simplifiée, au capital de 5.917.915 euros, ayant son siège social au 5 Place des Pyramides – Tour Ariane – La Défense 9 – 92800 PUTEAUX, immatriculée 572 174 415 RCS NANTERRE, agissant en qualité d'associé unique de la société SAM PARTICIPATION, a décidé de dissoudre ladite société, à compter du même jour, par application de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code Civil, et aux conditions fixées par ce texte. (Etant précisé que l'effet fiscal a été fixé au 01.01.2022)

Cette dissolution entraîne de plein droit la transmission universelle du patrimoine de la société à son associé unique.

Les créanciers pourront exercer leur droit d'opposition pendant un délai de 30 jours, à compter de la date de publication du présent avis, auprès du Tribunal compétent.

La présente dissolution ne donnera lieu à aucune procédure de liquidation ; la transmission universelle du patrimoine s'opérant à l'expiration du délai d'opposition des créanciers, ainsi que la disparition de la personnalité morale et la radiation de la société SAM PARTICIPATION au RCS de NANTERRE.

Pour avis, L'Associé Unique.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : #a3f5XFMu

<https://digitalisation.actulegales.fr/#a3f5XFMu>

